

#### Proconseil Office de conseil viticole

Jordils 3 - CP 1080 • 1001 Lausanne

021 614 24 31

Email: <u>viticulture@prometerre.ch</u>
Site web: <u>www.prometerre.ch</u>

# Laboratoire cantonal d'œnologie

Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges

079 941 09 18

Email: <a href="mailto:philippe.meyer@vd.ch">philippe.meyer@vd.ch</a>



# **VITICULTURE / OENOLOGIE**

# **BULLETIN D'INFORMATION N°18 du 10 juillet 2024**

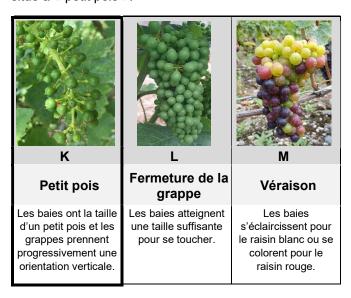
<u>Mildiou</u>: Les symptômes sur grappes sont en augmentation. Avec les précipitations de ces derniers jours, les observations de baies touchées devraient être en recrudescence.

<u>Oïdium</u>: Les symptômes s'observent plus facilement. Veillez à atteindre le cœur de la grappe lors de vos traitements, tant qu'il est encore accessible.

<u>Flavescence dorée</u>: Les premiers symptômes de jaunisses peuvent désormais être observés dans le vignoble. Une application de signalements est disponible pour le canton.

# Météo et phénologie

Samedi passé, la moitié des stations météo du canton ont encore enregistré des précipitations supérieures à 20 mm donc suffisantes pour lessiver les produits de contact. Le stade phénologique moyen actuellement se situe à « petit pois ».



Précipitations et températures moyennes du 1 au 8 juillet 2024. Réseau de stations Agrometeo.

<b>Région</b> (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (8)	13 à 18	18.2
Lavaux (6)	24 à 33	18.6
Chablais (5)	29 à 38	18.3
Orbe-Bonvillars (4)	15 à 24	17.5
Vully (1)	33	18.3

Les températures ont baissé d'environ 3°C par rapport à la période précédente et sont actuellement dans les moyennes saisonnières. Après des averses attendues vendredi principalement, la semaine prochaine pourrait

être la première à peu près sèche et chaude, depuis... trop longtemps!

#### Mildiou

# **Situation et observations:**

- → La situation devient particulièrement critique en raison de la succession ininterrompue d'épisodes de précipitations.
- → La pression diverge selon les régions. A Changins, depuis le 15.05, 37 jours ont enregistrés des contaminations de mildiou, soit 2 jours sur 3.
- → Du côté des symptômes, les baies touchées prennent maitenant une coloration brunâtre ou violette (rot brun) avec quelques fois encore des sporulations. Le feuillage est parfois très atteint avec des feuilles entièrement recouvertes de sporulation (photo ci-dessous). Les jeunes feuilles des entre-cœurs sont particulièrement sensibles.
- → Les précipitations de la semaine dernière ont encore engendré de nouvelles contaminations. Il faut s'attendre à l'apparition de nombreux symptômes pour ces prochains jours (sur feuilles puis sur grappes jusqu'au 20-22 juillet approximativement).
- → Les températures plus élevées diminuent les durées d'incubation. Par exemple : les contaminations engendrées par les pluies de samedi ont une durée d'incubation de 5 jours seulement dans les feuilles (modélisation Agrometeo). Elles arrivent donc en fin d'incubation pile au moment des pluies annoncées pour vendredi.

La durée d'incubation des infections du mildiou ne sont pas identiques sur les grappes ou sur le feuillage. Le modèle Agrométéo calcule les incubations sur feuilles. Sur grappes, elles ont tendance à être plus longues (130-150%). Un feuillage sain, ne signifie pas que les grappes soient également saines.

→ De nouvelles précipitations sont attendues pour cette fin de semaine. Une application cette semaine semble nécessaire dans les situations de forte pression et en stratégie avec produits de contact.

#### Risque moyen estimé:



NB: Le risque varie fortement en fonction de l'état sanitaire de vos parcelles. En cas d'absence ou quasiabsence de symptômes sur feuilles et sur grappes, le risque concerne principalement les tout jeunes organes et moins la récolte à l'heure actuelle.





Figure 1 : Début des symptômes de la forme « rot brun » du mildiou (brunissement des baies). A droite, face inférieure d'une feuille entièrement recouverte de sporulations. Proconseil, 09/07/24.

## Stratégie :

La protection devrait absolument être en place en vue des précipitations à venir pour cette fin de semaine. Il s'agit probablement de la fin de la série d'infections successives avec l'arrivée d'un temps sec pour la suite.

En parallèle, aérez la zone des grappes en défeuillant afin d'optimiser les interventions avec les produits phytosanitaires.

### Viticulture biologique

Au vu de la très forte pression milidou, priviliégiez la réalisation de traitements face par face. Renouvellez la protection aussi souvent que nécessaire.

Selon l'intensité des symptômes dans vos parcelles appliquez entre 250 et 400 g de cuivre métal /ha.

Pour les producteurs qui sont inscrits pour la production selon le cahier des charges « bourgeon » de BioSuisse, pensez à vous annoncer auprès de votre organisme de contrôle si vous approchez d'un total de cuivre métal de 4 kg/ha. Au niveau parcellaire, il est possible de dépasser cette quantité jusqu'à 6kg/ha maximum, pour une année, moyennant une annonce).

L'utilisation de cuivre sur l'ensemble de vos parcelles ne devra toutefois pas dépasser 3kg/ha en moyenne sur 5 ans et, sur chaque parcelle, elle ne devra pas dépasser 4kg/ha en moyenne sur 5 années.

Pour Demeter, le maximum annuel est 4kg/ha et 3kg/ha sur 5 années.

#### Oïdium

## Situation et observations :

- → Symptômes de plus en plus signalés car plus facilement observables avec le développement du mycélium.
- → Le rythme imposé pour la lutte contre le midliou permet de limiter permet de fortement limiter les dégâts d'oïdium.
- → L'alternance de périodes humides et sèches, avec des températures plutôt élevées, entretien un microclimat favorable au développement de ce champignon.

# Risque moyen estimé:



Attention, le risque de nouvelles contaminations est fort sur le jeune feuillage mais la sensibilité aux nouvelles contaminations décroit au niveau des baies en formation et des feuilles plus âgées.

### Stratégie :

Surveillez attentivement vos parcelles sensibles.

Si vous observez des symptômes, vous pouvez :

- intervenir avec un traitement intercalaire (cf bulletin  $N^{\circ}15$ ), en ciblant la zone des grappes ;
- la semaine prochaine pourrait être une bonne fenêtre pour prévoir un poudrage (UV présents pendant 48h après application), à placer avant la fermeture de la grappe. Attention, le soufre poudre n'est pas inoffensif par rapport à certains auxiliaires donc ce traitement est à raisonner au cas par cas et seulement en cas de symptômes.
- → Avec les fortes chaleurs annoncées, préférez des spécialités avec uniquement du bicarbonate de potassium. De façon générale, en cas de fortes chaleurs, évitez les formulations avec savons ou terpènes qui augmentent le risque de phytotoxicité.
- → Afin d'atteindre le cœur des grappes, augmentez les volumes de bouillies par hectare : 250-300l si traitement uniquement de la zone des grappes, 400l si entièreté du feuillage.

Rappel: des passages en face par face ou au minimum une alternance des rangs de traitement sont deux mesures cruciales en cette période.

## Viticulture biologique

Soignez l'aération du feuillage et la qualité d'application.

Appliquez des doses de soufre proches des maximums homologués durant la période de forte sensibiltié.

#### Flavescence dorée

Les plantes touchées extériorisent désormais les premiers symptômes.



Figure 2: Enroulement des feuilles, décoloration sont 2 symptômes parmi les 4 caractéristiques de la famille des jaunisses de la vigne, à laquelle la flavescence dorée appartient. Proconseil 9/07/24.

Si vous voyez un cep symptomatique, signalez-le afin que nous puissions effectuer une analyse moléculaire et déterminer s'il s'agit de bois noir ou de flavescence dorée. La détection précoce d'un foyer de flavescence dorée est un facteur essentiel pour augmenter l'efficacité de la lutte.

Depuis l'année dernière, une application permet de transmettre directement la localisation d'un cep suspect. Cette possibilité est à réserver aux secteurs « hors périmètres de lutte obligatoire ». Le mode d'emploi complet est disponible ci-dessous.

FORM Formulaire Annonce.pdf (vd.ch)

Vous pouvez également nous envoyer un mail ou le signaler directement à l'inspectorat phytosanitaire cantonal : Michel Jeanrenaud ; michel.jeanrenaud@vd.ch; 021 316 65 66.

## Utilisation de l'application pour annoncer des ceps symptomatiques (hors périmètre de lutte)

Il s'agit d'installer l'application « ArcGIS SURVEY123 » et de la configurer (choisir le module SurveyVigne) pour signaler un cep symptomatique.

Voici un tutoriel pour vous accompagner dans la démarche. Les points 1 à 9 prennent quelques minutes et ne doivent être réalisés qu'une seule fois, lors de l'enregistrement de l'appareil.

## ETAPE 1 - Télécharger l'application :

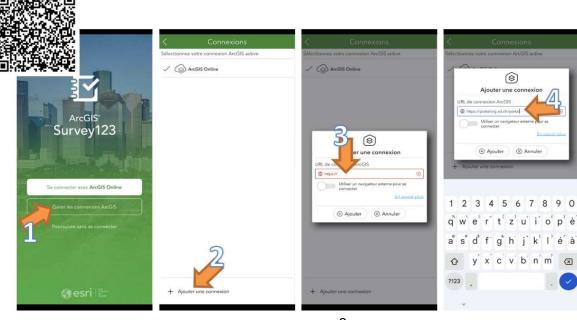
Dans PlayStore ou AppStore, téléchargez l'application ArcGIS SURVEY123.

Autre option : scannez le QR code ci-dessous et choisissez de télécharger l'application.

### ETAPE 2 - Configurer l'application (opération à effectuer une seule fois) :

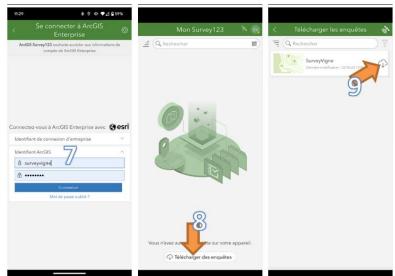
Une fois l'application Survey123 installée et ouverte, il faut se connecter (sinon impossible de transmettre des photos).

- 1. A l'ouverture de l'application, cliquez sur « Gérer les connexions ArcGIS »
- 2. Puis sur « + Ajouter une connexion »
- 3. Saisissez l'URL suivante : <a href="https://portailsig.vd.ch/portal">https://portailsig.vd.ch/portal</a>
- 4. Une fois l'URL saisie, cliquez sur *Ajouter*



- 5. Revenez à l'écran d'accueil avec la flèche en haut à gauche
- 6. Cliquez sur « Se connecter avec ArcGIS Enterprise »
- 7. Choisissez « Identifiant ArcGIS ». Saisissez le nom d'utilisateur : surveyvigne et mot de passe : vigne123
- 8. Appuyez sur *Télécharger des enquêtes*
- 9. Choisissez l'« enquête » *SurveyVigne* pour la télécharger sur votre smartphone





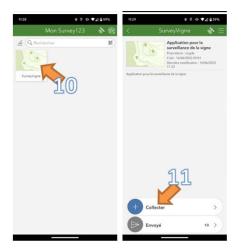
# ETAPE 3 - Signaler un cep symptomatique :

Option 1 : Scannez ce QR code qui vous proposera d'ouvrir l'application si elle est déjà présente sur votre smartphone :



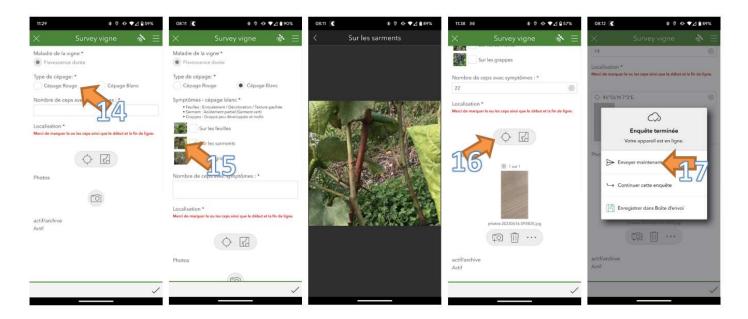
Option 2 : Ouvrez l'application et suivez les indications suivantes :

- 10. Cliquez sur l' « enquête » *SurveyVigne* que vous avez téléchargé lors de la configuration (cf point 9), pour commencer à saisir une annonce
- 11. Pour saisir une annonce, cliquez sur « collecter »
- 12. Il est possible de changer la langue avec le bouton avec les trois barres horizontales qui se situe tout en haut à droite, puis choisir sa langue préférée.
- 13. Dans le menu déroulant des langues, choisir la langue qui vous convient le mieux et cliquez aussi tout en haut sur l'étoile afin de définir cette langue comme votre langue préférée.





- 14. Remplissez les informations du formulaire
- 15. À l'étape des symptômes, vous pouvez cliquer sur les petites images pour les agrandir et voir un exemple.
- 16. Pour la position géographique, privilégiez l'option position du GPS du smartphone avec le bouton « *cible ronde* » plutôt que le bouton « carte » qui permet de placer manuellement le point. Puis validez l'annonce avec le bouton « *Vu* » en bas à droite.
- 17. Terminez l'envoi de l'annonce par l'option « *Envoyer maintenant* ». Dès lors, l'annonce est envoyée au Canton.



Nous restons à disposition pour vous accompagner dans la démarche.

#### **Auteurs:**

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch
Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.